

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 3

Artikel: Une consultation d'avocat
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Une consultation d'avocat.

Vous connaissez tous ce dicton populaire sur les plaideurs et l'issue des procès : *Celui qui perd s'en va tout nu, et celui qui gagne en chemise*. C'est là une de ces vérités dont on pourrait citer maints exemples, et que la petite histoire qu'on va lire fera toujours mieux apprécier. La voici, telle que nous l'a racontée, l'autre jour, un de nos anciens abonnés :

J'habitais alors Lyon. Une difficulté relative à l'indivision d'une petite propriété m'avait complètement brouillé avec mon ami et voisin B. Un procès entre nous était inévitable, car toutes les tentatives d'un arrangement à l'amiable avaient échoué.

J'allai donc, à mon grand regret, consulter, pour la première fois de ma vie, un homme de loi. Je lui exposai mes griefs ; mais au bout d'un instant il m'interrompit en me frappant familièrement sur l'épaule :

— Je suis désolé, cher monsieur, me dit-il, mais votre voisin est venu me consulter ce matin pour le même objet.

— Ah ! diantre, c'est bien regrettable, fis-je en me mordillant les lèvres, car j'ai la certitude que vous auriez habilement mené cette affaire... Enfin, puisqu'il en est ainsi, permettez-moi de vous demander quel est celui de vos confrères à qui je pourrais m'adresser avec la même confiance.

— Allez voir mon ami P., vous ne pouvez mettre votre affaire en de meilleures mains. Je vais, du reste, vous donner quelques lignes pour lui.

L'homme de loi prit la plume, traça quelques mots rapidement, glissa le billet dans une enveloppe, et me le remit en me disant :

— Voilà, cher monsieur. Je regrette infiniment cette coïncidence, car je me serais chargé avec grand plaisir de votre cause qui me paraît excellente ; mais enfin mon confrère fera la chose aussi bien que moi.

En sortant de là, je rencontrai un ancien ami que je n'avais pas eu le plaisir de voir depuis plusieurs mois.

Nous allâmes prendre une consommation au café voisin ; et tout en causant

de choses et d'autres, les heures passèrent si rapidement qu'il était trop tard pour aller ensuite chez l'avocat qui m'était recommandé. Je renvoyai donc cette consultation au lendemain.

Je vous l'ai dit, je n'entamais qu'avec regret ce malheureux procès, et rentré chez moi je me demandais encore si je ne devais pas essayer une nouvelle tentative de conciliation.

Le billet de l'avocat était là sur ma table, et tout en le tournant machinalement entre mes doigts, je m'aperçus que l'enveloppe, fermée à la hâte, s'était ouverte. Alors, tirant le papier qu'elle contenait, je me dis : « Voyons un peu dans quels termes il me recommande à son confrère. »

Et je lus ces quelques mots :

Mon cher confrère,
 Je t'envoie Monsieur R., plaçant contre B., qui m'a confié son affaire. Je plume l'un, plume l'autre.

Tout à toi.

Voilà qui était édifiant !

Vous figurez-vous mon étonnement et ma juste indignation ?

Ma femme, à qui je venais de passer cet intéressant billet, s'écriait en parcourant fiévreusement la chambre : « Quelle indignité !... A qui se fier, maintenant, mon Dieu ?... C'est vraiment inqualifiable, horrible, dégoûtant !... »

Et pendant qu'elle se livrait à ses lamentations, j'avais saisi une feuille de papier et écrit à ma partie adverse ces quelques lignes qui lui furent remises immédiatement :

Monsieur,

Veuillez me faire le grand plaisir de passer à la maison ; j'ai à vous faire une communication très importante, qui vous intéresse autant que moi, et qui mettra peut-être fin à la question qui nous divise. Je ne vous entretiendrai, du reste, que quelques instants. Faites-moi cette concession, je vous prie, malgré ce qui s'est passé entre nous. Vous ne regretterez pas, j'en suis sûr, cette petite entrevue.

Agréez, Monsieur, les salutations cordiales de celui qui fut votre meilleur ami.

R***

Un quart d'heure plus tard, mon voisin sonnait à ma porte.

— Merci, lui dis-je, en lui tendant

franchement la main, merci d'être venu, car il en vaut vraiment la peine... Nous ne parlerons pas longtemps de notre malheureux différend, si cela vous est désagréable. Je vous prie tout d'abord, pour votre gouverne, de prendre connaissance de ce billet. Il m'a été remis hier par votre avocat auquel je m'étais adressé, ignorant qu'il était déjà nanti de votre cause. Vous verrez la manière obligeante et désintéressée avec laquelle il me recommande à l'un de ses confrères.

Sur ce, je fis chercher à la cave deux bouteilles de mon plus vieux Bordeaux.

A peine mon voisin avait-il achevé la lecture du fameux billet, qu'il frappa un vigoureux coup de poing sur la table, accompagné d'un de ces mots énergiques que vous supposez, et qui se justifient parfaitement en pareille circonstance.

Puis il resta un moment sans proférer une parole, tant était grande son indignation.

J'avais rempli les verres, et nous trinquâmes avec effusion, avec le même plaisir qu'au temps de nos relations les plus amicales.

— Le moment de nous arranger, sans avocats, ne vous semble-t-il pas venu, maintenant ? lui dis-je.

— Alors !... je le crois bien ! fit-il en rapprochant son verre du mien. J'espère bien ne point sortir d'ici sans que notre difficulté soit résolue.

Nous n'avions pas encore fait sauter le bouchon de la seconde bouteille, que déjà nous étions d'accord sur les bases principales d'une transaction, qui fut signée, de part et d'autre, le lendemain.

Le même jour, mon voisin écrivait à son avocat :

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer qu'un arrangement à l'amiable est intervenu entre mon voisin et moi, au sujet du litige dont je vous ai entretenu l'autre jour.

Je suis désolé, mais vous ne plumerez ni l'un ni l'autre.

Je ne vous demande pas combien je vous dois.

Votre client manqué.

B***

Le récit qu'on vient de lire ne prouve-

t-il pas, une fois de plus, que le proverbe a raison et qu'un *mauvais arrangement vaut mieux que le meilleur procès*?... C'est, du reste, cette vérité qui inspira, dans le temps, à M. Victor Ruffy, alors étudiant en droit, les spirituels couplets qui suivent.

L. M.

Lamentations d'un plaideur ruiné.

Air : *Por la fila d'au quatorze.*

Bouna né, la compagnie !
Vu vo dere on petit mot ;
Né pas dein l'Académie
Que vo poeide apprendre tot.

Tzantà pi kemin faut :

Dè tru amà la tzeagne minè dreï à l'épetau !

Vo mè vaide miserablio ;
Ne l'é pas adi-z-éta,
Mà lé on procès d'au diablo
Que ma met dein sti l'état.
Tzantà pi, etc.

Y'avé on bi l'héretadzo,
Onna vatsé et dâi modzons,
Et per dessus lo bagâdzo,
Dou galé petits cayons.
Tzantà pi, etc.

Suzon, la felhie a Djean-Pierre
L'avâi prau fam de m'avâ,
Car y été bi militère
Et to bio po capora.
Tzantà pi, etc.

Mà l'ai avâi on passadzo
Quon vesin l'avâi su me ;
Cin gatavè l'héretadzo :
L'ai yé fé on bon procès.
Ah ! tzantà pi, etc.

Ye m'ein su vu dâi grises
Avoué l'au comparuchons,
L'au mandats et l'au remises
Et contreinterrogachons !
Ah ! tzantà pi, etc.

Avoué totè l'au rubrique
Ye m'ont prâ mè z'animaux ;
La Suzon ma fé : bernique !
Et mè vouaique à pi détsaux.
Ah ! tzantà pi, etc.

Vo que vo z'itè dzouvene,
Restade adî dzeins dè bin ;
N'allâ pas fere fortune
Por vo z'appellâ cotien,
Et tzantà pi kemin faut :

Dè tru amà la tzeagne minè dreï à l'épetau !

LA SŒUR DE LAIT

(Fin.)

Quand ils furent en âge d'apprendre à lire, Léon qui n'en finissait plus et s'attardait sur un de ces alphabets à images où la lettre E est à côté d'un éléphant et la lettre Z à côté d'un zouave, désespérait sa mère ; mais, dès que Norine, qui sut épeler et sylabier en très peu de temps, vint en aide au petit bonhomme, il fit tout de suite de très grands progrès.

Les choses se passèrent de même, quand on les envoya tous deux à l'école pour les jeunes enfants, tenue par une vieille demoiselle Merlin, dans la rue de l'Homme-Armé. Selon la fallacieuse réclame que Mlle Merlin envoyait aux commerçants du quartier, il y avait « un jardin », c'est-à-dire qua-

tre manches à balai dans une cour sablée, — et c'est là que le premier jour, à l'heure de la récréation, l'innocent Léon éclata en cris de terreur quand il vit la maîtresse forcée par quelque accident d'interrompre son tricot, enfoncer une de ses grandes aiguilles dans ses appas capitonnés. Une « grande », qui était au piquet avec le bonnet d'âne, eut beau donner à Léon et à Norine l'explication de ce phénomène, le gros garçon n'en conserva pas moins, en présence de Mlle Merlin, une impression de superstitieuse terreur.

Elle eût paralysé ses facultés enfantines et l'eût empêché, en classe, de suivre la baguette de Mlle Merlin, nasillant son boniment devant la carte d'Europe ou le tableau des poids et mesures, si Norine n'avait pas été là pour le rassurer et l'encourager. Elle fut tout de suite la meilleure élève de l'école, et devint pour le paresseux et tardif Léon une sorte de fraternelle conseillère et d'affectueuse sous-maîtresse. Vers quatre heures, Mme Bayard voyait les deux enfants, que la bonne avait ramenés au magasin, s'installer près d'elle dans le bureau vitré, et Norine, ouvrant un cahier ou un livre, expliquer à Léon le devoir mal compris ou lui faire répéter la leçon mal sue.

— Le bon Dieu nous récompense, disait parfois Mme Bayard à son mari, le soir, sur l'oreiller. Cette petite Norine est un trésor... Et si raisonnable ! et si laborieuse !... Tiens, aujourd'hui, je l'écouterai encore travailler avec Léon... Je crois que, sans elle, il n'aurait jamais fait sa multiplication.

— Sois tranquille. Mimi, répondait Bayard, j'en prends note... Nos affaires vont à merveille, et nous la doterons et nous la marierons, n'est-ce pas ? quand l'âge viendra.

L'âge vint — il vient toujours si vite, l'âge ! — et voici qu'à présent, dans la cage vitrée du magasin, il y a une belle et svelte jeune fille blonde, assise à côté de Mme Bayard, qui a déjà quelques fils d'argent dans ses bandeaux noirs. C'est Norine maintenant qui écrit sur le gros registre à coins de cuivre, tandis que sa mère adoptive tire l'aiguille sur quelque broderie.

— Sept heures. Ces messieurs devraient être revenus, et il va falloir fermer le magasin où le vent de novembre tord et travaille la flamme des becs de gaz.

Enfin les voilà ! Bayard porte maintenant un gros ventre à breloques, et Léon, reçu depuis un mois pharmacien de première classe, est devenu, ma foi, un très beau garçon.

— Bonjour, Mimi, bonjour Norine... Montrons vite diner. Je vous ferai part de la grande nouvelle en mangeant le potage, dit le droguiste.

On monte à la salle à manger et, pendant que Mme Bayard, assise sous le baromètre en forme de lyre, sert la soupe grasse, le père Bayard, tout en fourrant sa serviette dans son gilet, regarde sa femme d'un air malin et dit :

— Tu sais, Mimi... ça y est !

— Les Forget consentent ?

— Parfaitement... et Léon épousera Hortense dans six mois... et notre bru viendra habiter avec nous... Oui, Norine, tu n'en savais encore rien, parce qu'on ne parle pas de ces choses-là devant les demoiselles ;

mais voilà plus d'un an que Léon est amoureux d'Hortense Forget et qu'il nous tourmente pour la lui donner... Parbleu, ce n'était pas malin, et il n'y avait qu'un mot à dire... Léon est un assez beau parti... La seule difficulté, c'est que nous tenions à garder notre fils chez nous... Enfin tout est arrangé, et ton frère de lait aura la femme qu'il veut... J'espère que tu es contente.

— Très contente ! répond Norine.

Oh ! les sourds ! Oh ! les aveugles ! Ils n'ont pas entendu la voix de Norine, quand elle leur a répondu, cette voix sombre, douloureuse, qui est l'écho d'un cœur brisé ! Ils n'ont pas vu que Norine a pâli et que sa tête, soudain trop lourde, a roulé de droite à gauche, comme si Norine allait s'évanouir. Ils n'ont rien deviné, rien compris, et voilà longtemps qu'ils ne devinent et ne comprennent rien. Ils l'aiment bien pourtant, cette Norine, qui est la grâce et le charme de la maison ; ils songent même, les bons gens, à la marier un de ces jours à leur premier commis, un veuf qui a des économies et « tout ce qu'il faut pour rendre une femme heureuse » ; Léon l'aime aussi et de tout son cœur, mais comme une sœur douce et bonne, et il ne se doute pas, ce gros garçon gâté, que la pauvre Norine est amoureuse de lui et qu'elle souffre à en mourir. Non, même ce soir où ils viennent de lui infliger inconsciemment la pire des tortures, ils ne soupçonneront pas la vérité, et ils s'endorment tous paisiblement en caressant de beaux rêves d'avenir, à l'heure où, s'enfermant dans sa chambre — sa chambre qu'une cloison si mince sépare de celle de ses parents d'adoption, — Norine tombera sur son lit, pâmée de douleur, et mordra son oreiller pour étouffer ses sanglots !

Le bal est fini, et dans les salons qui se voient, les bougies brûlées jusqu'au bout ont fait éclater quelques bobèches dont les débris jonchent le parquet ciré.

Les Bayard ont tenu à ce que la noce eût lieu chez eux ; mais à force de fleurs — on est en plein été — ils ont donné un air de fête à l'appartement de la rue Vieille-du-Temple, où ils installaient triomphalement leur belle-fille.

Enfin c'est fini, les jeunes mariés se sont retirés dans la chambre nuptiale où Mme Bayard est entrée un instant avec eux ; en sortant, elle a encore trouvé Norine dans le petit salon, aidant les domestiques à éteindre les lumières ; elle a embrassé tendrement la jeune fille en lui disant :

— Va te coucher, mon enfant... Tu dois être fatiguée.

Elle a ajouté avec un sourire :

— Hein ? ce sera bientôt ton tour.

Et Norine est enfin restée seule dans cette pièce à présent sombre et seulement éclairée par son bougeoir, posé sur le piano.

Mon Dieu ! comme ces fleurs sentent fort et comme elle a mal à la tête !

L'horrible journée ! et quel supplice elle a enduré depuis le moment où elle s'agenouillait, empressée comme une femme de chambre, avec des épingles dans les lèvres, aux pieds de cette Hortense, de sa rivale, et qu'elle lui arrangeait sa traîne de satin blanc, jusqu'à tout à l'heure, quand Léon, tenant sa femme par la taille, l'a attirée vers lui, elle, Norine, et que les deux jeunes époux